

O B J E T : Signalement concernant l'observation d'un objet volant non identifié.

Nous soussigné : gendarme , adjoint au commandant de la brigade,

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :
secondé par le gendarme NT

Le 21 juillet 1997, entre 22 heures 45 et 23 heures 15, remarque qu'un engin passe au dessus de son habitation située au lieu-dit à LA CHAPELLE SAINT FLORENT (44410). Selon les propos de (Voir audition pièce N° 3/177) cet engin de forme allongée dans le sens de la largeur, était sans aile. Il se dirigeait dans le sens SUD-OUEST / NORD-EST, il est passé à une quinzaine de mètres au dessus de l'habitation et avait une circonférence d'environ quinze mètres. Il a remarqué à l'avant trois points lumineux de couleur blanche, formant un triangle avec deux points à la base. Pendant l'observation, qui a duré une dizaine de minutes, il a entendu un ronronnement léger. Il n'a pu remarquer la couleur de cet objet mais celà lui semblait sombre. Il ajoute qu'au moment des faits il n'y avait pas de vent, très peu de nuages et ceux-ci assez haut dans le ciel, que la lune était pleine et qu'il faisait une bonne température.

ayant signalé qu'il avait réveillé sa mère nous avons procédé à l'audition de celle-ci. Mme. confirme les propos de son fils (Pièce N° 2/177). Toutefois en ce qui concerne les trois points lumineux elle signale que ceux-ci étaient de couleur rouge.

Nous avons pris contact avec plusieurs voisins du lieu des faits mais personne nê nous a confirmé une telle observation.

Mr. le maire et le secrétaire de mairie de LA CHAPELLE SAINT FLORENT (49) n'ont pas eu connaissance par des personnes de la commune de la vision d'un tel phénomène.

De l'enquête effectuée il ressort que seule la famille a constaté la présence de cet objet volant non identifié. Il est à ncter que cet espace aérien est continuellement emprunté par des avions civils ou militaires.

Nous avons rendu compte au Commandant de Compagnie à (49) de ce fait par message N° 614/2 du 24/07/1997.

-----ooooo000oooo-----

12 AOÛT 1997
1997

1	M. le Préfet à ANGERS.	Date de clôture 02/08/1997	Transmis le : 02/08/1997
1	M. le Général Commandant la 2ème Région Aérienne à PARIS.		par L'adjudant
1	Direction Générale de la Gendarmerie (Bureau Défense Opération)		OPJ
1	Archives	Signature	Signature e

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

C.U. 01208 - PV 00174/97

N. PISEL N. FE...
2 1

Nous soussigné : gendarme

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

qui déclare le vingt-quatre juillet mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, à dix heures et quinze minutes:

""""Le 21 juillet 1997 entre 22 heures 45 et 23 heures 00, j'ai été le témoin visuel d'un phénomène inexpliqué. Dans le ciel, j'ai aperçu un objet volant qui ne ressemble pas à un avion ou un hélicoptère. -----

---Cette observation fait suite à la demande de mon fils âgé de 19 ans, qui l'a aperçu plus nettement avant moi, et qui m'en a fait part. Il était manifestement bouleversé ou retourné par ce qu'il venait de voir. -----

---Cet objet volant que j'ai aperçu dans le ciel, n'était pas immobile, mais se déplaçait à faible allure, en direction du bourg de LA CHAPELLE ST FLORENT (49). Pour ma part, il ressemblait à un disque circulaire légèrement bombé sur le dessus et le dessous, avec trois feux de signalisation de couleur rouge, non clignotants, situés de part et d'autre de cet objet, ainsi que sur l'arrière de celui-ci. Il émettait un bruit sourd, un genre de ronronnement, comme un petit avion qui ferait du surplace. Il avait un couleur dominante gris cendre. Je ne sais pas si cela est dû à la présence de la lune (pleine) ce soir là. -----

---Je ne pourrais vous fournir d'autres éléments, notamment sur sa taille, et sa position (hauteur) dans le ciel, car de nuit il est difficile d'évaluer les distances. Il m'a paru assez volumineux. -----

---Pour ma part, il se déplaçait d'Ouest en Est, venant probablement du bourg de LA BOISSIERE SUR EVRE (49); et se dirigeant vers celui de LA CHAPELLE ST FLORENT

---J'ai observé ce phénomène durant une période estimée entre trois à quatre minutes. C'était la première fois que je voyais ce genre d'engin. Comme je l'ai déclaré plus haut, il ne ressemblait pas pour ma part, à un type d'aéronef connu (avion ou hélicoptère). -----

La personne entendue

L'enquêteur

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N PIECE N FEUILLET

2 2

C.U. 01208 - PV 00174/97

---Mon fils , qui l'a aperçu plus distinctement et à proximitè de la mai-
son, pourra vous en faire une description plus détaillée.

A , le vingt-quatre juillet mil neuf cent quatre-vingt-
dix sept, à dix heures et quarante minutes. Lecture faite par moi des renseigne-
ments d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y
changer, à Y ajouter ou à Y retrancher.

La personne entendue:

L'enquêteur:

PROCES - VERBAUX
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIECE N° FEUILLET

03 1

C.U. 01208 - PV 00177/97

Nous soussigné : gendarm

Vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

vous trouvant à l'adresse ci-dessus, au lieu de notre unité, entendons :

qui déclare le vingt cinq juillet mil neuf cent quatre vingt dix sept à quatorze heures et trente minutes.

-----Je me présente ce jour à votre bureau afin de vous confirmer mes propos concernant un fait qui s'est produit le lundi 21/07/1997 entre 22H45 et 23H15.

-----Je me trouvais dans ma chambre située à l'étage de mon habitation. Je lisais. Je suis descendu à la cuisine pour ranger quelque chose. Lorsque j'ai voulu remonter dans ma chambre mon attention a été attirée par une lumière qui venait de l'extérieur. J'ai vu celle-ci à travers la fenêtre qui est située en bas de l'escalier. Par cette fenêtre j'ai vu un point lumineux, de couleur blanche, qui s'approchait de la maison. Très peu de temps après j'ai vu deux autres points lumineux, de couleur blanche également, en forme de triangle. C'est à dire qu'il y avait un point en haut puis deux plus bas écartés l'un de l'autre mais sur la même ligne horizontale. J'ai observé ce fait pendant environ deux minutes jusqu'au moment où cela s'est éteint et s'est alors que j'ai pu voir les contours d'un engin. Cela avait une forme allongée dans le sens de la largeur, il n'y avait pas d'ailes. Cela se trouvait à environ 20 à 30 mètres de la maison. Cet engin a ralenti et j'entendais un bruit d'avion mais nettement moins fort, c'est à dire comme un ronronnement. La fenêtre était fermée. J'ai pris peur. Je me suis dirigé vers la chambre de mon frère que j'ai réveillé puis vers celle de ma mère à qui j'ai demandé de m'accompagner à l'extérieur de la maison pour voir ce qui se passait. Mon frère est âgé de 17 ans et il est myope. Il n'a pas pu voir clairement l'engin. Quant à ma mère elle vous a déjà expliqué ce qu'elle a vu.

-----Nous sommes sortis peu de temps après que j'ai quitté la fenêtre. En réalité j'ai couru pour réveiller mon frère et ma mère, qui couchent au rez-de-chaussée, puis jusqu'à l'extérieur de la maison. J'ai alors vu cet engin passer en partie au dessus de la maison. Il se trouvait à une quinzaine de mètres de hauteur et avait une forme circulaire. J'estime la circonférence de cet engin à environ 15 mètres. Il y avait toujours ce ronronnement pendant que cet engin passait au dessus de la maison. Son passage a duré pendant environ trois à quatre minutes. Il venait de la direction de LA BOISSIERE SUR EVRE et se dirigeait vers LA CHAPELLE SAINT FLORENT, c'est à dire qu'il suivait une direction SUD-OUEST / NORD-EST. Peu de distance après la maison je n'ai plus vu cet engin. Il a disparu. Pendant son passage je n'ai pas remarqué de lumière sinon un faisceau qui semblait se diriger vers le dessus.

La personne entendue

L'enquêteur

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIECE N° FEUILLE

03

C.U. 01208 - EV 00177/97

-----Pendant que nous observions ce fait notre chien n'est pas sorti de la maison alors qu'habituellement lorsque nous sortons il nous suit. Quand nous sommes rentrés il semblait affolé. Par contre il y a le chien des voisins qui n'arrêtait pas d'aboyer mais cela lui arrive assez souvent.

-----Nous avons discuté ensemble de ce fait pendant une demi heure puis nous sommes allés nous coucher. Le lendemain mon frère m'a dit que juste d'entrer dans sa chambre il se sentait paralysé. Il ne dormait pas et il voulait allumer la lumière mais n'y parvenait pas.

-----Depuis les faits je n'ai rencontré personne à LA CHAPELLE SAINT FLORENT ni même mes plus proches voisins. Je dois dire que je vois très peu de monde dans cette commune. En principe je reste chez moi. Parfois il m'arrive de sortir pour me rendre dans des dancings principalement à ANCENIS (44). J'ai des amis mais du fait que je travaille je ne les vois que rarement et ceci surtout lorsque je vais au dancing.

-----Je suis allé à l'école, au collège public de jusqu'à l'âge de 16 ans. Ensuite à la chambre des métiers à ANGERS (49) pour suivre des cours afin d'obtenir un C.A.P./B.E.P. de mécanique automobile. J'ai obtenu ces deux examens. Au cours de l'année écoulée je me suis trouvé en alternance au (44) à l'entreprise (44). J'ai obtenu une mention complémentaire de mécano-soudage au cours de l'année écoulée.

-----C'est la première que je voyais une telle chose.

-----Le jour où cela s'est produit il n'y avait pas de vent, il n'y avait que très peu de nuages assez haut dans le ciel, la lune qui était pleine se voyait clairement et il faisait une bonne température.

-----Il m'arrive assez rarement de regarder la télévision. Je préfère écouter de la musique. Je lis un peu soit des bandes dessinées ou des magazines. Ces magazines parlent du foot - ball et je dois dire principalement de sports. Il m'est arrivé de lire quelques livres sur les phénomènes extra-terrestres mais je dois dire que cela fait longtemps et que ce n'est pas ma lecture préférée.

-----J'ajoute qu'avant d'avoir vu ce fait je voulais croire qu'il existait autre chose mais je n'en faisais pas une obsession. C'est à dire que je me disais que cela pouvait être possible. Depuis, je crois fermement que ce que j'ai vu ne peut être qu'un engin extra-terrestre.

-----Je ne porte pas de lunettes. Je n'ai pas de problème de vision. Je ne prends aucun médicament et je n'ai pas de problème de santé.

-----Je n'ai pas hésité pour venir vous voir. J'avais vu une émission à la télévision qui montrait que la gendarmerie prenait au sérieux ce genre de phénomène. Par ailleurs je voulais être persuadé qu'il n'y avait pas de survol d'avion ou autre qui s'était déroulé au cours de cette nuit dans le secteur.

-----Je n'ai pas pu remarquer de quelle couleur était cet engin mais il était sombre.

-----Je n'ai rien de plus à ajouter sur ces faits sinon que je suis sain d'esprit.

-----A le vingt cinq juillet mil neuf cent quatre vingt six sept, à seize heures

-----Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'enquêteur